

AGFV FLASH N°18

Rappel : Braderie de Vêtements

Nous vous rappelons qu'elle aura lieu les
Vendredi 14 et Samedi 15 octobre

Chères adhérentes, chers adhérents,

Si vous souhaitez déposer des objets à vendre, vous devez avoir renouvelé votre cotisation pour l'année scolaire 2022/2023* et n'oubliez pas de nous demander par mail votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier EXCEL que vous pourrez pré-remplir) à l'adresse suivante : agfv.braderie@gmail.com

Vous trouverez toutes les consignes en cliquant sur le lien :

[Braderie de Vêtements](#)

Bien cordialement
L'équipe organisatrice

(*) 2 possibilités :

- en passant à la Forge aux heures de permanence, samedi et mercredi de 10h à 12h,
- en envoyant votre chèque ou en le déposant dans la boîte aux lettres «Associations» à la Forge, accompagné d'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, afin que nous puissions vous faire parvenir le timbre de l'année.

Cette cotisation, inchangée depuis de nombreuses années, est de 14€ pour les viroflaysiens et 17€ pour les extérieurs à Viroflay.